

Projet REGAL « Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire »

Le REGAL finance un poste hors fonctionnaire dédié à la lutte contre le gaspillage alimentaire avec un maximum de 30 k€, des actions d'animation, de formation et de communication associées à hauteur de 20 k€ et l'installation du poste pour 15 k€ pour l'année 1.

L'aide sera dégressive pour les années 2 et 3.

Détail des actions :

- Engager des actions de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire auprès des habitants du territoire
- Promouvoir le Gourmet Bag chez les restaurateurs du territoire
- Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective (cantines scolaires)
- Renforcer la démarche du don alimentaire auprès des associations et des GMS

Détail des dépenses prévisionnelles:

Nature des dépenses prévisionnelles	Dépenses Année 1- En €	Soutien ADEME Année 1- En €
Dépenses de communication (création de contenu, courrier, expositions,...)	16 000	20 000
Dépenses d'animation (Conférence, Animations, accompagnement des écoles, ...)	16 750	
Dépenses de formation	2 000	
Dépenses d'équipement à la création du poste	3 000	3 000
Dépenses de personnel 1ETP (CDD 1 an)	45 000	30 000
Frais de déplacement	1 400	
Total des dépenses pour la première année	84 150 €	53 000 €

Dans le cadre de la mise en place du Réseau de Lutte contre le Gaspillage Alimentaire (REGAL), Pévèle Carembault s'engage à recruter un(e) Chargé(e) de mission lutte contre le gaspillage alimentaire et sollicite l'ADEME pour le financement de ses actions pour la 1ère année :

- Estimation dépenses année 1 = 84 150 €
- Aide ADEME sollicitée = 53 000 € (63%)

La collectivité devra de nouveau solliciter un soutien financier auprès de l'ADEME pour les années 2 et 3.